8ème Semaine du Microcrédit de l'Adie© du 6 au 10 février

vendredi 10 février 2012, par lpe

La 8ème Semaine du Microcrédit de l'Adie© se tiendra du 6 au 10 février, en Poitou-Charentes comme dans toute la France. L'occasion pour l'association de démontrer que la micro-entreprise permet de lutter efficacement contre le chômage :
– Des points d'information dans 6 villes de Poitou-Charentes
– Un n° vert 0800 800 566 et un site dédié www.adieconnect.fr

La Semaine du Microcrédit de l'Adie©, un rendez-vous pour faire connaître la micro-entreprise au plus grand nombre

L'Adie, association pionnière et acteur majeur du microcrédit en France, aide les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et donc leur emploi, grâce au microcrédit.
En 2011, l'Adie a accompagné plus de 14 000 personnes (+10% par rapport à 2010) et franchi le seuil symbolique du 100 000e microcrédit accordé. En Poitou-Charentes, ce sont 383 personnes qui ont été financées et 396 qui ont été accompagnées dans leur projet. Parce que la micro-entreprise est une réponse probante au problème de l'emploi, l'Adie veut la faire connaître au plus grand nombre.

Créée à l'occasion de l'Année Internationale du Microcrédit en 2005, la Semaine du Microcrédit de l'Adie©, organisée chaque année, vise à démontrer que le microcrédit est un outil adapté pour lutter contre le chômage et l'exclusion sociale, à informer sur l'offre d'accompagnement proposée par l'Adie aux créateurs d'entreprise pour pérenniser leur activité, et à inciter les porteurs de projet à passer à l'action en déposant leur dossier. L'opération vise également à sensibiliser l'opinion publique, les décideurs politiques, économiques et sociaux à l'entrepreneuriat populaire.

L'édition 2012 se tiendra du 6 au 10 février et mobilisera les partenaires de l'association autour d'une cause commune : la création d'entreprise comme outil de lutte contre le chômage.
En Poitou-Charentes, des points d'information dans 6 villes :
– Saintes : le 10 février (10h-16h) : Permanence au Pôle emploi, rue du Pape Urbain II
– La Rochelle : du 7 au 9 février (9h-12h et 13h30-17h30) : Forums publics à la Maison de l'emploi et Cité des Métiers, 88 rue de Bel air.
Le 7 février (9h-12h) : Permanence Adie au Pôle emploi Villeneuve les Salines, 45 av Billaud Varenne.
Le 7 février (14h-15h) : Atelier "Créer son emploi avec l'Adie, c'est possible" à la Maison de l'emploi et Cité des Métiers, 88 rue Bel air.
Le 7 février (17h-18h30) : Réunion d'information sur la vente sur les marchés à la CCI, 21 chemin du Prieuré.
– Niort : le 9 février (10h-12h) : Réunion d'information au Pôle emploi, 20 rue Léo Lagrange
– Châtellerault : le 8 février (8h-12h) : Marché d'Ozon, place du Marché d'Ozon
– Cognac : le 6 février (9h30-11h) : Réunion d'information collective au Pôle emploi, 41 rue Maladrerie

– Angoulême : le 7 février (14h-15h30) : Réunion d'information collective au Pôle emploi Saint-Martial, rue Jean Fougerat

La Région Poitou-Charentes aux côtés de l'Adie

La Région Poitou-Charentes a été l'une des premières régions, en 2007, à mettre en place le microcrédit. Elle soutient activement le travail de l'Adie qui développe l'accès au microcrédit pour les particuliers mais également pour les professionnels.

Pour les particuliers, le microcrédit Poitou-Charentes permet l'attribution d'un prêt aux personnes rencontrant des difficultés d'accès au crédit bancaire, quel que soit leur statut ou leur âge, sous condition de ressources. Il permet de financer un projet, un achat, une dépense imprévue. Depuis 2007, plus de 2300 prêts ont ainsi été accordés. 80% de ces prêts concernent des dépenses liées à la mobilité (permis de conduire, achat d'une voiture, réparation), viennent ensuite le logement, la formation et la santé.

Pour les professionnels, le microcrédit professionnel permet aux créateurs d'entreprises de bénéficier d'un prêt allant jusqu'à 6000 euros et d'un accompagnement de 3 ans. Plus de 1600 prêts professionnels ont été accordés depuis 2007 en partenariat avec l'Adie. Le microcrédit professionnel permet ainsi la création d'emplois et assure une insertion professionnelle durable.

Par ailleurs, la Région soutient le dispositif Créajeunes, mis en oeuvre par l'Adie, qui permet à des jeunes issus des quartiers de préparer leur projet de création dans la durée avec un accompagnement qui combine formation collective et préparation individuelle. Il a démarré à Poitiers en 2010 (30 jeunes concernés). En 2011, 58 jeunes sont entrés dans le dispositif.

A propos de l'Adie, 1er opérateur de microcrédit en France

Reconnue d'utilité publique, l'Adie, Association pour le droit à l'initiative économique, aide les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur. L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité.
L'entrepreneuriat populaire se définit comme l'ensemble des entreprises créées par des chômeurs ou des allocataires des minima sociaux avec un plan de financement inférieur à 8 000 euros. En 2010, parmi les 662 000 entreprises créées, 145 000 l'ont été par des entrepreneurs populaires. La micro-entreprise apparaît donc comme une réponse probante au problème de l'emploi qu'il faut soutenir et développer. Néanmoins, un porteur de projet sur quatre se lance sans financement parce que ses ressources ne lui permettent pas d'accéder à un crédit bancaire classique.
Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 100 000 microcrédits, générant près de 100 000 emplois, avec un taux de pérennité après deux ans de 68% et un taux d'insertion des personnes financées après deux ans de 79%. Présente en Poitou-Charentes depuis 1996, l'Adie y a financé 3 163 projets.
L'Adie est présidée depuis mars 2011 par Catherine Barbaroux.